

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° II-9 26SGADL0139

**SEANCE DU
25 JUN 2026**

<p><u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 70</p> <p><u>Nombre de conseillers présents :</u> 53</p> <p><u>Date de convocation :</u> 19 juin 2026</p> <p><u>Date d'affichage :</u> 30 juin 2026</p>

<p><u>OBJET :</u> Affectation des résultats 2025 (pour tous les budgets)</p>
--

<p><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u> 67</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u> 67</p> <p><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u> 0</p> <p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 14 • n'ayant pas donné pouvoir : 3

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 25 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Raymond DEVOS - 71230 SAINT VALLIER, sous la présidence de **Mme Isabelle LOUIS, présidente**

ETAIENT PRESENTS :

M. Thierry BUISSON - M. Yohann CASSIER - Mme Chantal CORDELIER - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Guillain GILLIOT - M. Jean-François JAUNET - Mme Viviane PERRIN - M. Alain PHILIBERT - M. Cyrille POLITI - M. Marc REPY - Mme Anne SEVIN

VICE-PRESIDENTS

Mme Florence BARBERY - Mme Béatrice BARNAY - M. Samuel BRANDILY - Mme Laure BUFFENOIR THERY - Mme Solange CAPBER - M. Michel CHARDEAU - M. Gilbert COULON - M. Christian DARROUX - Mme Magali DOUHERET - M. Jean-Michel DUFAUT - M. Christophe DUMONT - M. Rémi FALCAND - M. Frédéric FAUCHON - M. Thomas FOURRIER - M. Sébastien GAUTHERON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Céline JACQUET - Mme Marie-Claude JARROT - M. Dominique JOUANNE - M. Charles LANDRE - M. Sébastien LATINO - M. Jean-Paul LUARD - Mme Mélanie MAES - Mme Catherine MATRAT - Mme Alexandra MEUNIER - M. Mohamed MESSOUSSA - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Laurent MILLIET - M. Baptiste-Alexis PERRAUDIN - Mme Stéphanie PINTO PEREIRA - Mme Christine PLOCINICZAK - M. Enio SALCE - M. Arnaud SANVERT - M. Florian SARTARIN - M. Stephan SAVETIER - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Laurent THOMASSET - M. Noël VALETTE - M. Fabrice VESVRES - M. Antoine WIECZOREK

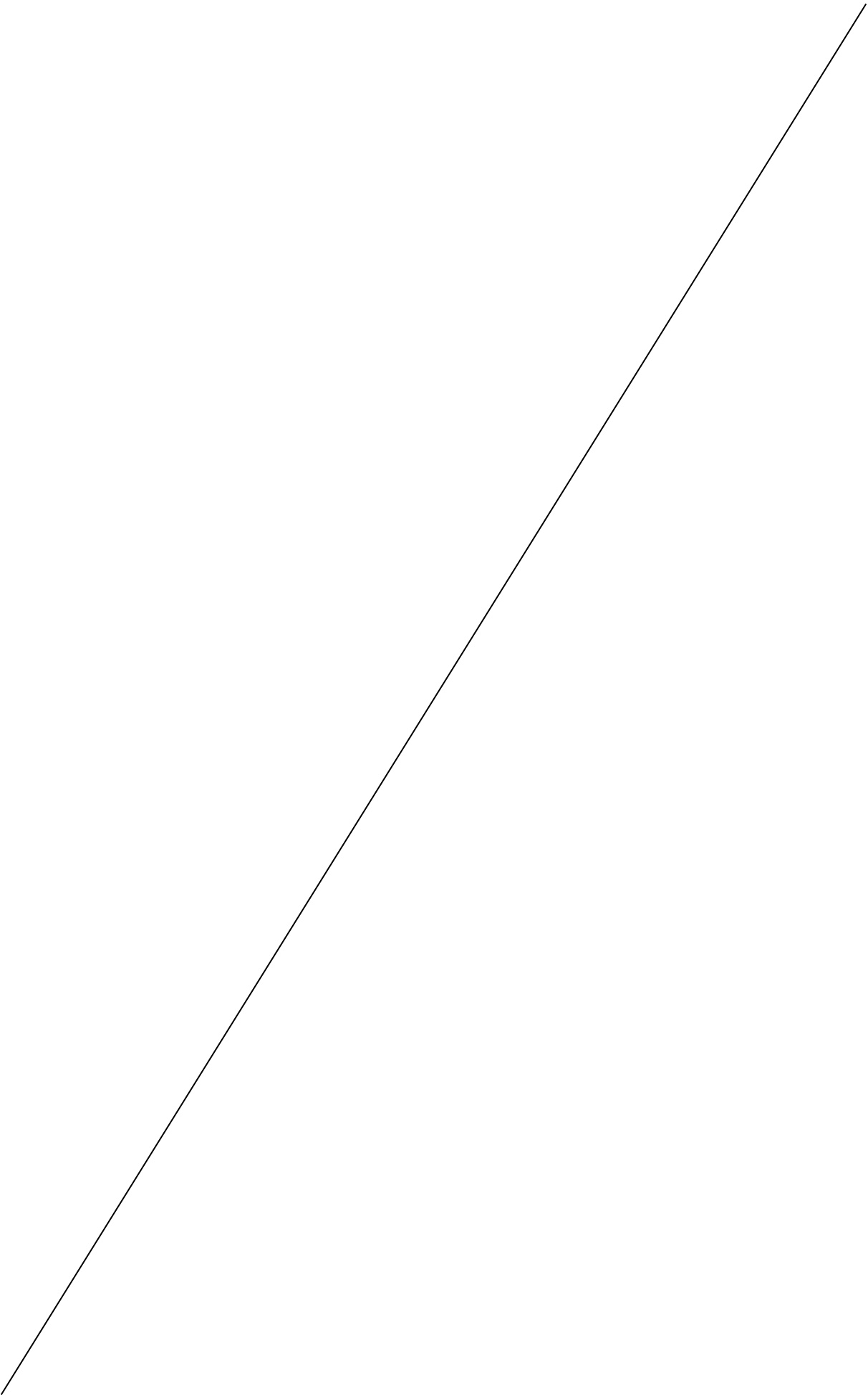
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Eric COMMEAU
Mme Isabelle LOUIS
M. Jean-Louis SAVETIER
Mme BEURIER (pouvoir à M. Frédéric FAUCHON)
M. BONNAND (pouvoir à Mme Solange CAPBER)
M. BORNE (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. CHAVOT (pouvoir à M. Michel CHARDEAU)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Gérard DURAND)
Mme JETTE (pouvoir à M. Jean-Michel DUFAUT)
M. MARTI (pouvoir à M. Sébastien GAUTHERON)
M. MARTINON (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme NAUDIN (pouvoir à M. Laurent MILLIET)
Mme OSMAN (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)
Mme PAUCHARD (pouvoir à M. Guillain GILLIOT)
Mme PERNIN (pouvoir à M. Florian SARTARIN)
M. ROBERT (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme TRAVERS (pouvoir à Mme Florence BARBERY)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Samuel BRANDILY



« Après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2025, il convient d'affecter le résultat de fonctionnement pour tous les budgets comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget Principal	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	9 957 271,30
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	10 372 860,18
-	
<u>C/ Résultats à affecter</u>	20 330 131,48
=A+ B (hors restes à réaliser) + Correction	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-12 678 337,28
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	266 386,98
<u>F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)</u>	-12 411 950,30
<u>Affectation</u>	20 330 131,48
Affectation en réserve R 1068 en investissement	12 411 950,30
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	7 918 181,18

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget eau potable	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	1 837 193,18
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	3 503 031,94
<u>C/ Résultats à affecter</u>	5 340 225,12
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-2 249 242,00
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	-74 151,07

F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-2 323 393,07
<u>Affectation</u>	5 340 225,12
Affectation en réserve R 1068 en investissement	2 323 393,07
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	3 016 832,05

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 Budget assainissement collectif	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	1 046 136,15
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	670 383,51
<u>C/ Résultats à affecter</u>	1 716 519,66
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-916,05
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-916,05
<u>Affectation</u>	1 716 519,66
Affectation en réserve R 1068 en investissement	916,05
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	1 715 603,61

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 Budget assainissement non collectif	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	-45 752,97
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	238 816,73
<u>C/ Résultats à affecter</u>	193 063,76
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	5 892,97
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	

F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	0,00
<u>Affectation</u>	193 063,76
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	193 063,76

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget transports	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	713 110,50
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	4 110 139,29
<u>C/ Résultats à affecter</u>	4 823 249,79
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	1 681 420,09
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financements	-24 957,38
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	0,00
<u>Affectation</u>	4 823 249,79
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F)	
Report excédent de fonctionnement R 002	4 823 249,79

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget ZAEC	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	339 224,52
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	579 255,89
<u>C/ Résultats à affecter</u>	918 480,41
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	-1 265 205,50
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	

F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-1 265 205,50
<u>Affectation</u>	
Affectation en réserve R 1068 en investissement (Au minimum couverture du besoin de financement F, à l'exception des budgets gérés en stock)	0,00
Report excédent de fonctionnement R 002	918 480,41

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget Coriolis	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	2 390 510,32
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	0,00
<u>C/ Résultats à affecter</u>	2 390 510,32
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-2 483 610,67
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-2 483 610,67
<u>Affectation</u>	
Affectation en réserve R 1068 en investissement (Au minimum couverture du besoin de financement F, à l'exception des budgets gérés en stock)	0,00
Report excédent de fonctionnement R 002	2 390 510,32

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	
Budget Lotissement	
Résultat de fonctionnement	
<u>A/ Résultat de l'exercice</u>	1 563,35
<u>B/ Résultats antérieurs reportés</u>	0,00
<u>C/ Résultats à affecter</u>	1 563,35
=A+ B (hors restes à réaliser)	
<u>D/ Solde d'exécution d'investissement N-1</u>	
D 001 (besoin de financement)	-422 201,09
R 001 (excédent de financement)	
<u>E/ Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	

Besoin de financement	
Excédent de financement	
F/ Besoin de financement d'investissement (=D+E)	-422 201,09
<u>Affectation</u>	1 563,35
Affectation en réserve R 1068 en investissement	0,00
(Au minimum couverture du besoin de financement F à l'exception des budgets gérés en stock)	
Report excédent de fonctionnement R 002	1 563,35

Il est précisé que seul le résultat de la section de fonctionnement fait l'objet d'une affectation.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
Etant précisé que Madame Isabelle LOUIS
n'a pas pris part au vote
DECIDE

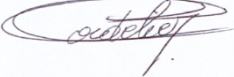
- D'affecter les résultats de la manière suivante :
- Pour le Budget Principal, l'excédent de fonctionnement de 20 330 131,48 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 7 918 181,18 € et le solde affecté au compte 1068 est de 12 411 950,30 €.
- Pour le Budget eau potable, l'excédent de fonctionnement de 5 340 225,12 € est maintenu au compte 002, excédent de fonctionnement reporté, pour 3 016 832,05 € et le solde affecté au compte 1068 est de 2 323 393,07 €.
- Pour le Budget assainissement collectif, l'excédent de fonctionnement de 1 716 519,66 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 1 715 603,61 € et le solde affecté au compte 1068 est de 916,05 €.
- Pour le Budget assainissement non collectif, l'excédent de fonctionnement de 193 063,76 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.
- Pour le Budget Transports, l'excédent de fonctionnement de 4 823 249,79 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté.
- Pour le Budget Zones d'Activités Economiques et Commerciales, l'excédent de fonctionnement de 918 480,41 € est maintenu au compte 002 et sera transféré au budget principal.
- Pour le Budget Coriolis, l'excédent de fonctionnement de 2 390 510,32 € est maintenu au compte 002 et sera transféré au budget principal.

- Pour le budget lotissement, l'excédent de fonctionnement de 1 563,35 € est maintenu au compte 002.
- Pour l'ensemble des budgets, les résultats d'investissement cumulés sont repris au compte 001, tels que présentés dans la délibération.

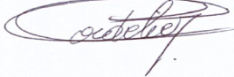
Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2026
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2026

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'cordelier', enclosed within a light blue rectangular box.

LA PRESIDENTE,
Pour la présidente et par délégation,
La Vice-Présidente,
Chantal CORDELIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'cordelier', enclosed within a light blue rectangular box.

Le secrétaire de séance,
Samuel BRANDILY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Brandily', enclosed within a light blue rectangular box.